



## L'institution en tant qu'ordre juridique

Objectivité du droit et autonomie du social selon S. Romano

Type de publication : Article de collectif

Collectif : [Les Équivoques de l'institution . Normes, individu et pouvoir](#)

Auteur : Tortorella (Sabina)

Résumé : Présentant la théorie de Santi Romano à partir de la définition de l'ordre juridique comme institution, l'article présente sa conception objectiviste, formaliste et positiviste du droit et à en examiner les enjeux quant au rapport entre être et devoir-être. En effet, Romano développe une théorie du droit qui renouvelle le rapport entre État et société, en récusant l'identification entre droit et norme comme entre droit et État, ainsi que le primat de la loi étatique et du volontarisme juridique.

Pages : 127 à 158

Collection : [Bibliothèque de la pensée juridique](#), n° 14

Thème CLIL : 3126 -- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, LETTRES -- Philosophie

EAN : 9782406107538

ISBN : 978-2-406-10753-8

ISSN : 2261-0731

DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-10753-8.p.0127

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 22/02/2021

Langue : Français

Mots-clés : Positivismes, science juridique, organisation, fait normatif, dogme volontariste

[Afficher en ligne](#)